

PROTOCOLE SANITAIRE écoles de Moncé en Belin

Ce protocole a été rédigé à partir des consignes transmises par le Ministère de l'Education Nationale, et les décisions ont été prises conjointement par les élus, les directrices des deux écoles et les représentants de parents élus, avec pour objectif principal la sécurité sanitaire des élèves.

- ÉCOLE MATERNELLE -

Étant données les conditions de réouverture énoncées dans le protocole sanitaire, l'école maternelle restera fermée pour tous les élèves.

Aucune souplesse n'est accordée concernant l'accueil des maternelles. Le protocole sanitaire doit être appliqué strictement et ne nous semble pas applicable aux plus jeunes : distanciation physique de 1m dans tous les contextes et espaces, gestes barrière, désinfection du matériel pédagogique lorsqu'il passe d'un élève à l'autre, tous les coins jeux des classes retirés, tous les jeux de récréation et ballons retirés, etc ...

La continuité pédagogique et l'accueil des enfants de personnels prioritaires se poursuivront.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE -

L'organisation suivante est basée sur les retours des familles suite au sondage qui vous a été transmis. Nous vous demandons de bien vouloir respecter votre choix pour la première semaine. Dans le cas contraire, si les conditions sanitaires n'étaient plus réunies, l'accueil des élèves pourrait être compromis. Dans le cas où votre enfant nous serait à nouveau confié, un délai de prévenance d'une semaine sera demandé, délai nécessaire à une éventuelle nouvelle organisation.

Un sondage vous sera transmis afin de connaître votre décision définitive pour la période du 25 mai au 4 juillet.

La gestion de l'organisation étant soumise à de nombreux critères, nous vous remercions de bien vouloir respecter strictement votre engagement.

1 - Du mardi 12 au mardi 19 mai : accueil des élèves de CP et CM2.

Cette période servira de test, la suite pourra être réajustée en fonction de ce qui aura été constaté, d'éventuels élèves supplémentaires ou une évolution de la situation sanitaire.

Suite aux réponses des familles au sondage qui leur a été transmis, tous les élèves de CP et CM2 ayant répondu « oui » pourront être accueillis sur ces 5 jours, aux horaires habituels de l'école.

- **Entrée des élèves** (matin / midi) :

- Un marquage au sol à l'extérieur (dans la pente) rappellera le principe de distanciation.

- Un adulte de l'école sera systématiquement présent au portail.

- Les élèves entreront tous par le portail du bas (côté parking), et se rendront directement en classe.

- Les vêtements seront mis sur les dossiers de chaise (porte-manteaux condamnés). On évitera donc les vêtements inutiles.

- **Sortie des élèves** : Les CP quitteront l'école par le bas, les CM2 par le hall (rue de l'Europe).

- **Périscolaire** : Ce service sera mis en place à compter du jeudi 14 mai, avec les moyens humains dont disposera la Communauté de Communes (CdC).

Afin de respecter le protocole sanitaire, l'accueil des enfants se fera directement dans leur classe.

Un questionnaire vous sera adressé par la CdC afin de recenser le nombre d'enfants utilisant ce service.

- **Mercredis loisirs** : Compte-tenu des mesures sanitaires, ce service reste fermé.

- **Cantine** : Le prestataire ne pouvant assurer les repas la semaine de la reprise (12, 14 et 15 mai), les élèves devront apporter leur repas froid. Merci de prévoir un repas facile à manger, ainsi qu'une petite bouteille d'eau (pas de boisson gazeuse) et un sac pour les déchets.

Un service de cantine sera mis en place à compter du 18 mai.

- **APC et études** : Ces activités n'auront pas lieu.

- **Mesures sanitaires mises en place** :

En tant que parents, votre rôle est essentiel dans la limitation de la propagation du virus.

Selon le protocole sanitaire du Ministère, les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de fièvre chez l'enfant (au-dessus de 37,8°C), ou d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, vous ne mettrez pas votre enfant à l'école.

- Dans les classes, les élèves seront espacés au moins d'1m. Les enseignants disposeront de lingettes désinfectantes. Les locaux seront régulièrement aérés et seront désinfectés deux fois par jour (le midi et le soir).

Les élèves devront avoir leur petit matériel, rien ne pourra leur être prêté.

- Lavage des mains : Les élèves devront se laver les mains à chaque entrée ou sortie de classe, en plus des besoins habituels (pour information, chaque classe dispose de 2 lavabos, soit dans la classe même soit dans le couloir, avec distributeur de savon et essuie-mains à usage unique).

- Gel hydroalcoolique : Son utilisation n'est pas préconisée, mais nous en aurons à disposition en cas de besoin.

Les élèves ne seront pas autorisés à en apporter (sauf avis médical contraire).

- Port du masque :

Aux entrées et sorties d'école, ainsi que pendant les récréations, les enseignants porteront un masque.

Le port du masque sera autorisé pour les élèves présentant une pathologie (merci d'en informer l'enseignant de votre enfant si celui-ci est concerné).

Pour les autres élèves, le port du masque n'est pas recommandé mais ils peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mauvais usage.

Les masques portés par les élèves seront fournis par la famille.

- Récréations : De nouveaux horaires seront mis en place.

CP : de 9h45 à 10h puis de 10h45 à 11h, de 14h30 à 14h45 puis de 15h30 à 15h45

CP Mme Chenu et Mme Clisson : entrées et sorties par le préau du bas.

CP Mme Collin : entrées et sorties par le préau du milieu

CM2 : de 10h à 10h20, de 15h à 15h20. Les entrées et sorties de classes se feront par les mêmes portes qu'à l'ordinaire.

Des marquages au sol permettront de respecter les règles de distanciation.

- Jeux de cour :

Le mur d'escalade et la structure de jeu (toboggan) seront condamnés.

Les jeux de contact et de ballon ne seront pas autorisés.

Tennis de table : les élèves pourront apporter leur raquette et une balle (pensez à y inscrire le nom de votre enfant).

Les enfants pourront apporter des jeux individuels (corde à sauter ...) mais ceux-ci ne devront pas être prêtés.

- Temps du midi : 2 services seront organisés.

Les enfants s'installeront à 2 par table, de façon à respecter les mesures de distanciation. Le nettoyage et la désinfection des tables et chaises seront faits entre les deux services.

- Sanitaires : Un urinoir sur deux sera condamné (distanciation).

- Gestion d'un cas Covid : En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes, l'élève concerné portera un masque et sera isolé de son groupe en attendant l'arrivée d'un responsable. Si ce cas devait être avéré, l'ensemble des familles en serait informé, ainsi que les autorités académiques et sanitaires.

- Entrées et sorties d'école : Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'école (sauf circonstances exceptionnelles).

Nous comptons sur votre vigilance pour éviter les regroupements sur le parking et aux abords de l'école.

• Continuité pédagogique : Pour les enfants qui ne reviendront pas à l'école, une continuité pédagogique sera assurée. Elle sera cependant moins complète que celle transmise depuis le 16 mars, les enseignants privilégiant avant tout leur classe en présentiel, mais chacun restera à votre écoute en cas de besoin.

2- Du jeudi 21 au dimanche 24 mai : pont de l'Ascension

3- À partir du 25 mai : accueil de tous les niveaux (du CP au CM2), par demi-classe, deux jours par semaine (lundi et mardi ou jeudi et vendredi).

Chaque enseignant contactera les familles de sa classe afin de les informer si leur enfant devra venir le lundi et le mardi ou le jeudi et le vendredi. Les deux autres jours, votre enfant ne pourra pas être pris en charge (ni école, ni accueil municipal).

• Récréations : Mêmes horaires que précédemment.

CP et CE1 : de 9h45 à 10h puis de 10h45 à 11h, de 14h30 à 14h45 puis de 15h30 à 15h45

CP Mme Chenu et Mme Clisson : entrées et sorties par le préau du bas.

CP Mme Collin : entrées et sorties par le préau du milieu

CE1 : entrées par le préau du bas, sorties par la classe (porte de secours).

CE2, CM1 et CM2 : de 10h à 10h20, de 15h à 15h20. Les entrées et sorties de classes se feront par les mêmes portes qu'à l'ordinaire.

• Sortie des élèves : Les CP et CE1 quitteront l'école par le bas, les CE2, CM1 et CM2 par le hall (rue de l'Europe).

- **Temps du midi** : Les repas seront pris au Val'Rhone, l'organisation reste à préciser, en concertation avec le prestataire.
- **Continuité pédagogique** : Pour les enfants qui ne reviendront pas à l'école, une continuité pédagogique sera assurée, à mi-temps, comme pour les élèves venant à l'école.

Nous demandons aux parents de discuter avec leurs enfants, de leur expliquer l'organisation choisie pour l'école (dans les grandes lignes), tout en sachant que les règles seront reprises en classe. L'ensemble de la Communauté Éducative travaille à faire que le retour des élèves se fasse dans les meilleures conditions sanitaires. Nous réfléchissons à la façon d'aborder le sujet (vidéo, album ...), afin de dédramatiser tout en rappelant les règles et en échangeant sur comment chacun a pu vivre ce confinement.

Nous restons à votre écoute pour toute question ou inquiétude.

- ENFANTS PRIORITAIRES -

Sont considérés comme étant prioritaires les enfants de soignants, pompiers, gendarmes, policiers, enseignants, personnel de La Poste sur attestation professionnelle.

Ces enfants continueront à être accueillis par les enseignants, en plus des jours de classes prévus, dans le cas où la famille ne dispose d'aucun autre moyen de garde. Les familles dont l'autre parent est en télétravail ou au chômage partiel ne sont pas considérés comme étant prioritaires.

Afin de pouvoir nous organiser au mieux, nous demandons aux familles concernées de nous informer la semaine précédente des jours où leur(s) enfant(s) nous sera(ont) confié(s). **Cet accueil se fera à la maternelle ou à l'élémentaire, nous prendrons contact avec vous pour confirmer le lieu de l'accueil.**

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez pour faire que vos enfants retrouvent sereinement, tôt ou tard, le chemin de l'école.

M.le Maire
M.Péan

Adjoint aux affaires scolaires
M.Naudon

Les directrices
Mme Chemin
Mme Pironneau